

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00893 Numéro SIREN : 509 393 443 Nom ou dénomination : A.T. & C
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt 3007

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3007

Déposant :

Nom/dénomination : A.T. & C

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 509 393 443

N° gestion : 2008 B 00893

SARL AT&C
S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros
Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

L'an deux mil vingt,
Le 29 mai 2020
A 19 heures.

EXTRAIT PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE SARL AT&C

Deuxième résolution

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **une perte** de **43** Euros.

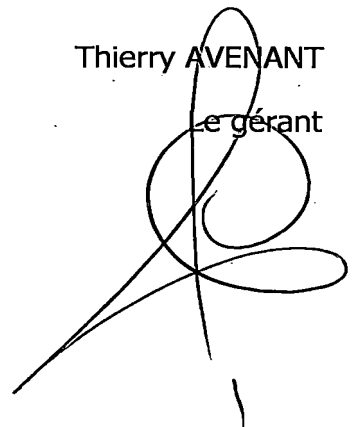
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **43** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **43** Euros

Il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Thierry AVENANT
Le gérant



SARL AT&C

S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros

Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 mai 2020

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels fait apparaître une perte de 43 Euros.
L'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.
Résolution mise aux voix :

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 faisant ressortir une perte de 43 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 43 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 43 Euros

Il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Résolution mise aux voix :

Résolution n° 3

L'Assemblée générale propose de prolonger la mise en sommeil de la société pour l'année 2020

Résolution mise aux voix :

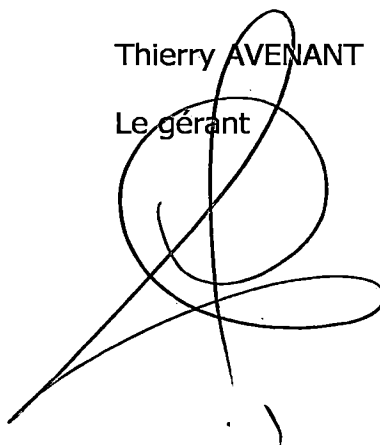
Résolution n° 4

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Résolution mise aux voix :

Thierry AVENANT

Le gérant



SARL AT&C
S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros
Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

L'an deux mil vingt,
Le 29 mai 2020
A 20 heures.

Les associés de la société **AT&C**, SARL au capital de 14 000 Euros divisés en 140 parts sociales, dont le siège social est au Mans (72 100) 19 Rue Louis Crétois, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry AVENANT Gérant de la Société.

Sont présents :

- Monsieur Thierry AVENANT, propriétaire de 70 parts sociales, numérotées de 1 à 70
- Monsieur Frédéric TARRICO, propriétaire de 70 parts sociales, numérotées de 71 à 140

Soit au total 2 associés présents ou représentés, totalisant 140 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Présentation du rapport de gérance ;

Présentations des comptes ;

Quitus à la gérance ;

Affectation du résultat ;

Prolongation de la période de mise en sommeil de la SARL

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

← CH



- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que l'inventaire ;
- les rapports de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- les lettres de convocations des associés ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- la feuille de présence ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Les chiffres présentés sont ceux liés aux opérations minimums durant la période de mise en sommeil et n'appellent pas de remarque particulière.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître une perte de 43 Euros.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Résolution mise aux voix :

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



Deuxième résolution

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **une perte** de **43** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **43** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **43** Euros

Il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le président propose à l'assemblée générale de prolongé la période de mise ne sommeil

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

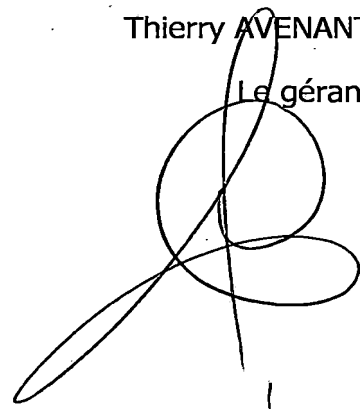
L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Thierry AVENANT

Le gérant



SARL AT&C
S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros
Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2019

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été mise en sommeil à la fin de l'exercice clos le 31/12/2016
Les opérations enregistrées sur l'année 2019 correspondent aux opérations minimales liées aux obligations administratives de la société

Il n'y en conséquence pas de chiffre d'affaires en 2019.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **43** Euros pour l'exercice.

En conséquence notre résultat net se solde par une perte de **43** Euros au titre du 11^{ème} exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de ce cet exercice.



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 pour les principaux postes.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées net sont de **0** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **11 413** Euros.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **11 162** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **251** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation sont d'un montant de **0** Euros.

Les charges d'exploitation sont d'un montant de **43** Euros.

Le résultat d'exploitation s'établit à - **43** Euros.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2019** fait ressortir **une perte** de **43** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **43** Euros

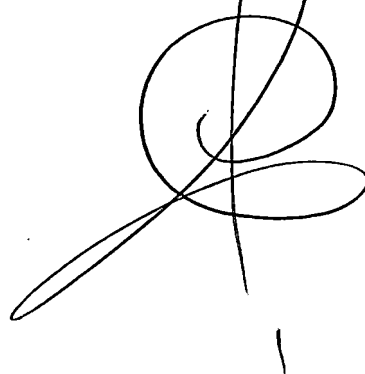
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du cinquième exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Fait au Mans
Le 29 mai 2020
Thierry AVENANT
Le Gérant



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 pour les principaux postes.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées net sont de **0** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **11 413** Euros.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **11 162** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **251** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation sont d'un montant de **0** Euros.
Les charges d'exploitation sont d'un montant de **43** Euros.
Le résultat d'exploitation s'établit à **- 43** Euros.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2019** fait ressortir **une perte** de **43** Euros.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **43** Euros

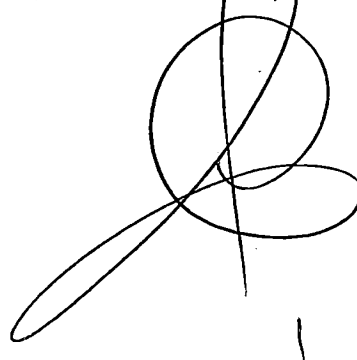
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du cinquième exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Fait au Mans
Le 29 mai 2020
Thierry AVENANT
Le Gérant



SARL AT&C
S.A.R.L. au capital de 14 000,00 Euros
Siège social : 19 Rue Louis Crétois 72100 Le Mans

R.C.S : B 509 393 443 LE MANS

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2019

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été mise en sommeil à la fin de l'exercice clos le 31/12/2016
Les opérations enregistrées sur l'année 2019 correspondent aux opérations minimales liées aux obligations administratives de la société

Il n'y en conséquence pas de chiffre d'affaires en 2019.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **43** Euros pour l'exercice.

En conséquence notre résultat net se solde par une perte de **43** Euros au titre du 11^{ème} exercice..

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de ce cet exercice.



DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX

L'ensemble des documents suivants est à produire en un exemplaire certifié conforme par le représentant légal :

- le bilan (actif, passif),
- le compte de résultat,
- les annexes,
- le rapport de gestion (**uniquement pour les sociétés cotées**)*,
- le procès-verbal de l'assemblée contenant la proposition d'affectation et la résolution votée de l'affectation du résultat**,
- ~~le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes.~~

En outre, pour les sociétés anonymes à directoire et les sociétés en commandite par actions, produire le rapport du conseil de surveillance.

✓ Dépôt de comptes sociaux : **45,80 euros TTC** (dépôt par courrier) ; ~~46,65 euros TTC (dépôt en ligne)~~

Détail du montant exigé pour cette formalité (dépôt par correspondance)

Emoluments du greffe, frais postaux inclus : 12,79 €

TVA : 2,56 €

INPI* : 5,45 €

BODACC** : 25,00 €

Détail du montant exigé pour cette formalité (dépôt par voie électronique)

Emoluments du greffe, diligences de transmission incluses : 13,50 €

TVA : 2,70 €

INPI* : 5,45 €

BODACC** : 25,00 €

*INPI : Institut national de la propriété industrielle (somme reversée par le greffe) ;

**BODACC : Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (somme reversée par le greffe).

ARRIVÉE
15 JUIN 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DU MANS



Handwritten signature or mark.

①

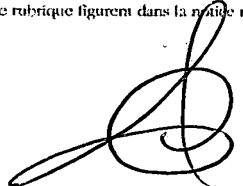
BILAN SIMPLIFIÉ

D.G.I. N° 2033-A 2008

Désignation de l'entreprise <u>AT&C</u>					Néant ☐				
Adresse de l'entreprise <u>10 RUE RENE BECHEPAY 72100 LE MANS</u>									
Numéro SIRET* <u>5 0 9 3 9 3 4 4 3 0 0 0 1 5</u>									
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1, 2</u>					Durée de l'exercice précédent* <u>1, 2</u>				

				Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>		Exercice N-1 clos le <u>31/12/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		Net 4		
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles							
	Fonds commercial*	010	012					
	Autres*	014	016					
	Immobilitisations corporelles*	028	030					
	Immobilitisations financières* (1)	040	042					
Total I (5)		044	048					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052					
	Marchandises*	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)							
	Clients et comptes rattachés*	068	070					
	Autres* (3)	072	074	375	373			
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	11 038	11 038			
	Charges constatées d'avance*	092	094					
Total II		096	098	11 413	11 410			
Total général (I + II)		110	112	11 413	11 410			
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		14 000	14 000			
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	132					
	Report à nouveau	134		(2 795)	(2 750)			
	Résultat de l'exercice	136		(43)	(45)			
	Provisions réglementées	140						
	Total I		142		11 162	11 205		
	Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (6)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		94	48			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	157	157			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III		176		251	205			
Total général (I + II + III)		180		11 413	11 410			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NC07.



certifié conforme
le 22/06/2020



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

D.G.I. N° 2033-B 2008

Formulaire obligatoire (article 902 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>AT&C</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
A — RÉSULTAT COMPTABLE				[3] [1] [1] [2] [0] [1] [9]		[3] [1] [1] [2] [0] [1] [8]		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210				
	Production vendue	biens	215	214				
		services*	217	218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée*		224					
	Subventions d'exploitation reçues		226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits		230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232				
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234					
	Variation de stock (marchandises)*		236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)	242					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle* 243)	244		43		45	
	Rémunérations du personnel*		250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252					
Dotations aux amortissements*		254						
Dotations aux provisions		256						
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259)	260						
Total des charges d'exploitation (II)			264		43		45	
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II)				270		(43)		(45)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280					
	Produits exceptionnels	(IV)	290					
	Charges financières	(V)	294					
	Charges exceptionnelles	(VI)	300					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306					
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310		(43)		(45)
B — RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		330				
Déductions	Entrepr. nouvelles (II. 986)		987					
	Reprise d'entrepr. en difficulté (II. 981)		989					
	Divers*, (dont : investissements outre-mer 311)		316					
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						
	Zone franche urbaine (II. 987)		988					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356					
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*		380		
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel*		376		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Montant des prélèvements personnels de marchandises*		399		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N31.

Certifié conforme
le 12/06/2020.

